

## Stage d'une durée d'un mois

Par **isidroit**, le 14/01/2020 à 22:46

Bonjour à tous,

Je suis nouveau sur le forum, mais ça fait un moment que je suis les sujets sur le forum, et j'ai décidé aujourd'hui de poster le miens. En effet, je suis étudiant en L3 de droit. Et il se trouve que j'ai eu l'occasion de faire un stage d'un mois l'été dernier, et j'aurais aussi l'occasion d'en faire un d'un mois cet été. Seulement, je me décourage un peu sur ce stage, dans la mesure où on me dit qu'un stage d'un mois n'est absolument pas valorisé (= en clair, c'est comme si je n'en avais pas fait !). Est-ce vrai ?

De plus, les recruteurs de master accordent-ils une attention à ces stages ? Cela peut-il m'accorder un petit plus pour me démarquer lors de l'entrée sur le marché du travail ?

Merci à vous,

A très vite !

Par **harosello**, le 15/01/2020 à 00:52

Bonsoir,

[quote]

Seulement, je me décourage un peu sur ce stage, dans la mesure où on me dit qu'un stage d'un mois n'est absolument pas valorisé (= en clair, c'est comme si je n'en avais pas fait !). Est-ce vrai ?

[/quote]

C'est une blague ? Il faut quoi ? Un stage de 6 mois en licence ? Non, sérieusement, ne croyez pas ces "on dit". Avoir fait un stage en licence est déjà pas mal car les 3/4 des étudiants ne font même pas l'effort d'en faire un !

[quote]

De plus, les recruteurs de master accordent-ils une attention à ces stages ? Cela peut-il m'accorder un petit plus pour me démarquer lors de l'entrée sur le marché du travail ?

[/quote]

Tout à fait ! C'est même un sacré plus même, valorisez, partagez vos ressentis, dites que si ça a confirmé ou infirmé votre choix de métier. Tout comme les engagements associatifs, les

stages sont valorisés pour les entrées en Master.

Bref, ne croyez pas les "on dit" ! Vous avez eu l'opportunité de faire un stage, et en train d'en préparer un autre. C'est très bien !

Bonne soirée,

Par **MorganM**, le 15/01/2020 à 13:33

Je ne peux que confirmer ces propos. Un stage d'un mois/deux mois est le plus courant en université de droit, et je ne peux que vous encourager à en faire le maximum tant ces expériences sont valorisées par la suite.

Je ne sais pas qui a pu vous dire de telles sottises.